

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 132 (1987)
Heft: 11

Vorwort: Serpents de mer
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Serpents de mer

Il y a belle lurette que le Groupement de l'Instruction a édicté des directives privilégiant l'entraînement des sportifs d'élite. Cela n'empêche pas certains journaux de mettre des contre-performances sur le dos du service militaire ou, en cas de succès, de noter qu'il a été acquis «malgré l'école de recrues». Une fois de plus, l'un de nos quotidiens romands vient de tomber dans ce travers à propos des résultats du deuxième des gymnastes aux éliminatoires du championnat suisse B.

On est en droit de se demander ce que cache cette hargne. Il est patent que le service met l'accent sur l'endurance et que ce peut être au détriment de la souplesse et de la vitesse. Mais il n'est pas de compétition où l'endurance ne soit pas une condition décisive, surtout au plus haut niveau. Et puis, comme nous le soulignons d'entrée de matière, il est reconnu depuis fort longtemps que certains sportifs doivent bénéficier de certaines facilités afin de maintenir leur forme spécifique dans certains domaines précis.

Finalement, n'avons-nous pas affaire à une campagne larvée de désinformation? Ou bien nos athlètes seraient-ils les moins aptes au service? Ou bien veut-on faire craindre le service et l'effort à toute une jeunesse?

Il en va de façon analogue de l'exagération des nuisances de nos places d'arme, d'instruction et de tir. Certes, il serait vain de les nier, et des accommodements locaux sont indispensables. Mais, ou bien on veut une armée efficace et on accepte quelques inconvénients, ou bien l'honnêteté voudrait de déclarer ouvertement que l'on renonce à une défense nationale efficace.

Les promoteurs de l'initiative contre Rothenthurm visent l'armée, sans le dire expressément. Cela devrait être une raison suffisante de dire non, une fois de plus serions-nous tenté d'écrire, tant il est vrai que c'est toujours le même noyau «progressiste» qui cherche, chroniquement, à porter atteinte à notre société.

La question qui se pose est de savoir jusqu'à quand nous nous laisserons narguer.

RMS